



Versement de la taxe d'apprentissage au bénéfice de l'École Pratique des Hautes Études (EPHE)

N° UAI : 0753486G

Entreprise

Nom :
Adresse :
CP :
Ville :
N° de SIRET :

Nom et prénom (*Contact*) :
Fonction :
Téléphone :
Mail :

Versement

Montant : €
Un reçu libératoire vous sera adressé dans les meilleurs délais.

Modalités du versement

- Par chèque à l'ordre de l'Agent comptable de l'École Pratique des Hautes Études (EPHE) accompagné du présent bordereau et envoyé à l'adresse ci-dessous ;
- Par virement bancaire avec la référence TA2021 + nom de votre entreprise + N° de Siret (référence à mentionner pour recevoir le reçu libératoire) et envoi du présent bordereau à l'adresse ci-dessous
IBAN de l'École Pratique des Hautes Études (EPHE) :
FR76 1007 1750 0000 0010 0520 388
BIC : TRPUFRP1

Retournez-nous le présent formulaire (quel que soit le mode de versement) à :

École Pratique des Hautes Études
Agent Comptable
4- 14 Rue Ferrus, 75104, Paris

Ou par mail à : Ac@ephe.psl.eu

Précisez la formation ou l'institut de l'EPHE que vous souhaitez soutenir plus particulièrement.

L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES VOUS REMERCIE DE VOTRE SOUTIEN



FORMATIONS

Nos diplômes habilités à percevoir le Solde de la taxe d'apprentissage sont publiés sur le site de la Préfecture Ile-de-France : www.prefectures-regions.gouv.fr

Masters de l'Université PSL pour lesquels l'EPHE est operateur :

- Master « Histoire de l'art et archéologie »
- Master « Études Asiatiques »
- Master « Civilisations, cultures et sociétés »
- Master « Sciences des religions et société (SRS) »

Doctorat de l'Université PSL pour lesquels l'EPHE est operateur :

- Mention « Histoire, textes, documents » (HTD)
- Mention « Religions et systèmes de pensée » (RSP)
- Mention « Systèmes intégrés, environnement et biodiversité » (SIEB)

INSTITUTS DE L'EPHE

- L'Institut européen en sciences des religions (Paris)
- L'Institut transdisciplinaire d'étude du vieillissement (Montpellier)
- L'Institut des récifs coralliens du Pacifique (Moorea, Polynésie française)
- L'Institut des langues rares (Paris)